



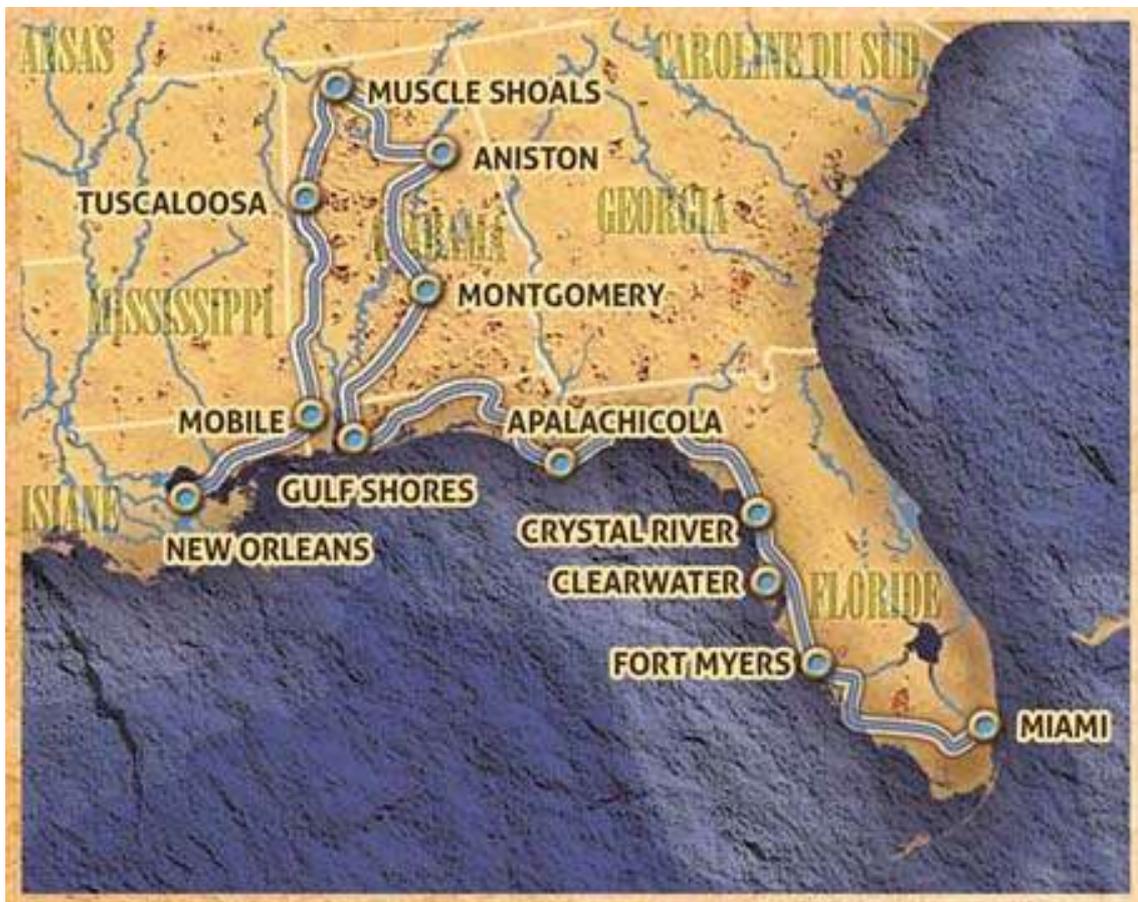
Heart of Dixie Tours

Le Sud dans toute sa Splendeur !

15 jours - 13 nuits / 1.957 miles - 3.150 km

Départ de **New Orleans**, berceau du **Jazz**, pour ensuite partir à la découverte de l'**Alabama**, état considéré comme le *Cœur de Dixie*, surnom du **Vieux Sud américain** chargé d'Histoire et pleins de surprises. Poursuite vers l'état du soleil « The Sunshine State »: la **Floride** et ses 1600km de plages ! **Un condensé IDYLLIQUE de culture, farniente, nature & découverte !**

*New Orleans, LA - Gulf Coast - Mobile, AL - Selma, AL - Tuscaloosa, AL - Oak Mountain State Park
Birmingham, AL - Muscle Shoals, AL - US Space & Rocket Center - Montgomery, AL - Gulf Shores, AL
Apalachicola, FL - Crystal River, FL - Fort Myers, FL - Everglades Nat'l Park - Miami Beach, FL*



AMERICAN MOTORS TRAVEL – AMT PROMOTION

www.american-motors-travel.com – info@amtpromotion.fr



73, avenue Henri Ginoux 92120 Montrouge Tél. : 01.47.46.09.58 – Fax : 01.47.46.14.09 – IATA 20258361
RCS Nanterre 441 869 187 00019 - Licence IM092100119 - RCP HISCOX 178658 - Garantie Financière APST - APE 7911Z





Programme * - « Heart of Dixie Tours – 15 jours / 13 nuits »

Jour 1

Hôtel « **Bienville House** ou **Maison Dupuy** » à New Orleans

Paris > New Orleans, LA

- 🚗 Convocation des participants à l'aéroport de Paris Roissy Charles de Gaulle.
- 🚗 Envol à destination de New Orleans. Arrivée dans l'après-midi à New Orleans.
- 🚗 Formule « **Autotour** », prise du véhicule à l'aéroport.
- 🚗 Balade dans **Bourbon Street**, l'axe musicale, et la rue la plus animée : bars, restaurants et **concert jazz**, pour **une soirée inoubliable !**

Jour 2

Hôtel « **Bienville House** ou **Maison Dupuy** » à New Orleans

New Orleans, LA

- 🚗 Formule « **Accompagnée** ou **Mototour** », le matin, transfert chez le loueur et prise des motos. Vérification du parcours et informations sur le voyage.
- 🚗 Visite de la **Nouvelle-Orléans**. Le **French Quarter**, appelé aussi le **Vieux Carré** (bien qu'il ait la forme d'un rectangle), est le quartier historique de la **Nouvelle-Orléans**. Il a été dessiné par un architecte Français au début du XVIIIème siècle avec l'idée d'en faire une sorte de village. Après les violents incendies qui ont touchés la ville à la fin du XVIIIème siècle, la plupart des maisons du **Vieux Carré** ont été reconstruites par les Espagnols, ce qui explique que le style architectural rappelle plus l'**Espagne** que la **France**.
- 🚗 **Bourbon Street** : cette rue parallèle à **Royal Street** traverse également le **Vieux Carré**. A l'origine, on y trouvait de nombreuses **boîtes de Jazz**. Aujourd'hui, cette célèbre rue est un coin touristique et commercial très animé. On y trouve de tout : spectacles de strip-tease auxquels on vous invite à assister lorsque vous passez dans la rue, vendeurs de hot-dogs ambulants, bars, grands restaurants, boîtes de Jazz, cafés avec concerts Rock, ... Dès la fin de l'après-midi, la rue devient piétonne et la musique sort de tous les bars. Mais on y entend peu de Jazz.
- 🚗 Le soir, vous pourrez si vous le désirez, écouter du Jazz, rendez-vous sur **Frenchmen Street**, bien plus authentique que Bourbon Street.
- 🚗 La ville reste active toute la nuit, et comme elle, c'est une des rares à ne pas imposer d'heure de fermeture pour les différents établissements.



Jour 3

162 miles / 261 km

Hôtel « **Hampton Inn** ou **Homewood Suites by Hilton** » à Mobile

New Orleans, LA > Gulf Coast > Mobile, AL

- 🚗 Nous quittons aujourd'hui l'état de la Louisiane pour celui du **Mississippi** et de l'**Alabama**, surnommé aussi « Dixieland », terre de jazz avec ses petits villages assoupis.
- 🚗 Route en longeant la « **Gulf Coast** », littoral donnant sur le golfe du Mexique constitué d'une multitude de criques, baies, lagons et marécages (les bayous), qui abritent une grande diversité d'espèces animales et végétales, dont l'alligator.
- 🚗 Passage et arrêt à **Biloxi** se caractérisant par ses longues plages de sable blanc, la douceur de ses eaux et ses nombreux casinos (les deux plus grands sont le Beau Rivage et le Hard Rock Casino).
- 🚗 Juste après se trouve **Ocean Springs**, une petite ville tranquille, dont les rues principales, Washington et Government Avenues sont de belles artères ombragées avec commerces et restaurants.
- 🚗 Poursuite vers Pascagoula, petite bourgade paisible, puis **Mobile**, ville d'art, de culture et d'histoire.



Possibilité de faire une « croisière » dans les bayous à partir de Dauphin Island, où se



trouvent également de superbes plages.

En soirée et le week-end, **Dauphin Street**, la rue principale de Downtown s'anime d'une intense vie nocturne. Entre bars, concerts et restaurants branchés, il y en a pour tous les goûts. Vous trouverez dans cette partie *Lower Dauphin Street* et les quartiers historiques de *Detonti Square* et *Church Street East*. C'est ici que se situent les principaux musées et lieux de sortie. Le centre ville de Mobile se parcourt aisément à pied ! A 3km à l'est du centre se trouve **USS Alabama Battleship Memorial Park**, impressionnant navire de guerre transformé en musée, qui participa à des opérations lors de la Seconde Guerre mondiale.

Pour une agréable soirée, nous vous conseillons le **Callaghan's Irish Social Club**, un endroit à ne pas manquer. Ambiance chaleureuse et nourriture excellente, notamment les burgers et Po Boys, inimitables. Musique live en soirée !

Jour 4

248 miles / 399 km

Hôtel « **Hampton Inn** » à Tuscaloosa



Mobile, AL > Selma > Tuscaloosa, AL

Départ de Mobile pour la ville de **Selma**, connue en raison de l'un des épisodes marquants du mouvement des droits civiques, le *Bloody Sunday*, qui eu lieu en mars 1965, lors de la marche Selma-Montgomery (marche de protestation conduite par *Martin Luther King* suite à la mort d'un jeune militant noir abattu par un policier à Marion, une petite ville au nord-ouest de Selma). L'itinéraire de cette marche est désormais balisé comme **Selma to Montgomery National Historic Trail**.

Arrivée à **Tuscaloosa**, 5^{ème} plus grande ville de l'état et plus grand campus universitaire d'Alabama.

Allez voir son grand amphithéâtre, un endroit merveilleux pour tous types d'évènements et surtout pour les **concerts en plein air**.

Jour 5

215 miles / 346 km

Hôtel « **Comfort Inn ou Days Inn** » à Muscle Shoals



Tuscaloosa, AL > Birmingham > Muscle Shoals, AL

Route vers **Oak Mountain State Park**, un endroit où vous pourrez profiter de la nature. Vous visiterez non loin de là le **Barber Vintage Motorsports Museum**, un des endroits à visiter pour tout amateur de moto et de son histoire. Ce musée vous accueille sur 5 étages et comprend toutes sortes de motos mais aussi des voitures.

Juste à côté, à Leeds, se trouve le **Barber Motorsports Park**, un circuit automobile accueillant les courses d'Indy Car Series depuis 2010.

Arrêt à **Birmingham**, la plus grande ville de l'état et un des hauts lieux de la lutte des Afro-Américains pour la reconnaissance des droits civiques. La plupart des lieux à visiter se situent dans le centre ville. A voir **l'église de la 16^{ème} rue**, la première église noire de la ville. Elle fut surtout le lieu de rassemblement pour les nombreux militants de la lutte pour les droits et des manifestations réprimées par la police. C'est aussi là que le Ku Klux Klan fit exploser une bombe qui tua 4 fillettes et blessa plus de 20 personnes.

Une partie de l'histoire du **jazz** s'est écrite en Alabama. Revivez-la en visitant la **Hall of Fame** dans le bâtiment du Carver Theater, endroit culturel et historique de la ville. A voir également, le **Birmingham Civil Rights Institute**, immersion dans le monde ségrégué de la ville dans les années 1950-1960.

Continuation vers **Muscle Shoals**. Cette région (regroupant les petites villes de Muscle Shoals, Tuscumbia et Sheffield) a été fortement marquée par la **musique**. On y trouve en effet un studio d'enregistrement mythique où ont enregistré de grands noms, ainsi que **l'Alabama Music Hall of Fame** (à Tuscumbia).





Jour 6

174 miles / 280 km

Hôtel « **Parker House B&B** » à Anniston



Jour 7

168 miles / 270 km

Hôtel « **Hampton Inn & Suites** » à Montgomery



Muscle Shoals, AL > Anniston, AL

- En partant de Muscle Shoals, possibilité de s'arrêter à **Florence** où se situe un musée dédié à Franck Lloyd Wright qui était un célèbre architecte et concepteur Américain connu pour plus de 400 projets réalisés, musées, stations-service, tours d'habitation, hôtels, églises, ateliers, mais principalement des maisons qui ont fait sa renommée.
- C'est également à Florence que se trouve la maison de naissance de W.C Handy, considéré comme le **père du Blues**.
- Vous roulez au bord d'une partie de la *Tennessee River* créant des poches d'eau et des lacs. Direction **Huntsville**, ville qui s'est orientée à partir des années 1950 sur l'industrie spatiale et aéronautique. Le centre de recherche de la NASA y est d'ailleurs implanté.
- A voir : l'**US Space & Rocket Center**, un musée retraçant les épisodes de la conquête de l'espace et détaillant les étapes clés de la recherche aéronautique. De nombreuses attractions permettent de faire l'expérience de ce que ressentent les astronautes lors des vols ou en apesanteur. Il est également possible de voir la fusée Saturne V, qui rendit possible les premiers pas de l'homme sur la Lune.
- Arrivée à **Anniston**, ville paisible.

Anniston, AL > Montgomery, AL

- Départ vers **Cheaha State Park** situé au milieu de forêt Talladega, en pleine nature où calme et tranquillité règnent au milieu de lacs.
- Route ensuite vers **Horseshoe Bend National Military Park**, site de la dernière bataille de la guerre Creek en 1814. Diverses activités, représentations et mise en scène y sont présentées, ainsi qu'un musée.
- Possibilité de poursuivre vers la charmante ville d'**Opelika** et son « old town » aux maisons victoriennes.
- Puis arrivée à **Montgomery**, la capitale de l'état. C'est là que le 1^{er} décembre 1955 qu'un événement marqua le début du mouvement des droits civiques : le refus de Rosa Parks de laisser sa place à un blanc dans un bus de la ville, qui fut suivie par le boycott de ces bus par la communauté noire pendant plus d'un an. Aujourd'hui, il règne une atmosphère tranquille d'une petite ville, bien que ce soit la capitale. Allez voir le **State Capitol**, fin de la marche Selma-Montgomery organisée par Martin Luther King, une très belle architecture remplie d'histoire. A voir également le **Civil Rights Memorial**, **Old Alabama Town**, quartier occupé par des maisons anciennes datant de l'époque de la ségrégation. Des figurants en costume d'époque sont répartis sur le parcours.
- Pour sortir le soir, c'est **The Alley**, au centre ville qu'il faut aller. D'anciens entrepôts datant de 1881 ont été transformés en zone de divertissement et de restauration à la mode, autour d'une ruelle agrémentée de terrasses. Elle abrite aujourd'hui près d'une dizaine de restaurants et de bars avec musique live.



Jour 8

194 miles / 312 km

Hôtel « **Best Western on the Beach ou Courtyard by Marriott** » à Golf Shores

Montgomery, AL > Gulf Shores, AL

- Route pour rejoindre le golfe du Mexique et la très belle station de **Gulf Shores** et ses plages de sable blanc.
- Profitez de vous balader à **Gulf State Park** qui dispose également de diverses activités comme tyroliennes, parcours de golf et sports nautiques.
- **Fort Morgan** est un site reconstituant les batailles locales durant la guerre de sécession. Vous y verrez des acteurs en tenue d'époque et des camps fortifiés.
- Juste à côté se trouve **Orange Beach**, semblable à Gulf Shore et ses plages.

Jour 9

198 miles / 319 km

Hôtel « **Best Western Apalach Inn** » à Apalachicola



Gulf Shores, AL > Apalachicola, FL

- Nous longeons aujourd'hui le golfe pour rejoindre la Floride, the Sunshine State, en permanence sous un soleil tropical.
- Arrêt tout d'abord à **Pensacola**, avec ses plages de sable et quartiers historiques. Historic Pensacola Village, situé au cœur de la ville regroupe une dizaine de propriétés qui permettent de découvrir la ville à travers les âges de 1559 aux années 1920. Possibilité de visite guidée en costumes d'époque.
- Pensacola possède également une base aéronavale et ses pilotes d'élite, les Blue Angels que vous pouvez rencontrer au **National Museum of Naval Aviation**.
- Poursuite le long du golfe et traversée de différentes villes côtières aussi belles les unes que les autres, comme **Fort Walton Beach** ou **Panama City Beach** (souvent classée parmi les plus belles plages des Etats-Unis) sur l'Emerald Coast (côte émeraude).
- Puis arrivée à **Apalachicola**, ville authentique de la côte. Une petite ville du Sud pittoresque avec une culture maritime forte. La ville comprend entre autres des demeures très bien conservées qui datent de l'époque victorienne et d'avant la guerre de Sécession. Ne manquez pas d'ailleurs de vous promener dans son **Historic Downtown**.

Jour 10

217 miles / 349 km

Hôtel « **Best Western Crystal River Resort** » à Crystal River

Apalachicola, FL > Crystal River, FL

- Tout près d'Apalachicola se situe **St George Island**, magnifique île très paisible, accessible par un pont d'environ 5 miles relié à la ville.
- Poursuite jusqu'à **Crystal River**, où vous pourrez observer et même nager avec des lamentins. Lorsque la température de l'eau descend dans le golfe du Mexique, ils se déplacent vers les eaux plus chaudes de la rivière.

Jour 11

200 miles / 322 km

Hôtel « **Best Western Plus Fort Myers Inn & Suites** » à Fort Myers



Crystal River, FL > Fort Myers, FL

- Départ en direction tout d'abord de **Tarpon Springs** où des traditions grecques ont été conservées suite à leur installation vers les années 1900.
- Poursuite vers **Clearwater**, charmante station balnéaire. Possibilité de faire un détour par **Tampa**, une des plus grandes villes de l'état. Seul le quartier d'Ybor City, occupé par les réfugiés Cubains, a des allures d'une petite ville des Antilles.
- Continuation vers **St Petersburg** où les amateurs de soleil et de belles plages ne seront pas déçus. Le Guinness des records a cité la ville pour avoir le plus de jours de soleil consécutifs. Le centre ville est très animé avec beaucoup de boutiques. Le Pier est une longue jetée qui prolonge cette animation sur la mer.
- La zone de st Petersburg – Clearwater est en train de devenir le **centre culturel de la Floride**, offrant une réelle diversité de musées, galeries d'art, centres artistiques et événements culturels. Le **musée Salvador Dali** fait partie des incontournables.



Arrêt ensuite dans la superbe **Sarasota** où le sable est d'une blancheur éclatante, les plantes tropicales sont luxuriantes et l'eau du golfe du Mexique est d'un bleu intense. Elle abrite 4 îles : Bird Key, Lido Key, Longboat Key et Siesta Key. Pour les amateurs, le **Sarasota Classic Car Museum** est incroyable, une bonne centaine de voitures anciennes y sont exposées).

Arrivée à **Fort Myers**, propice aux palmiers royaux et aux fleurs tropicales, qui **s'étendent le long des berges sinueuses de la paisible rivière Caloosahatchee**. Vous y apprécierez l'animation de la ville, l'agréable mélange de culture & nature, ainsi que sa proximité avec **Sanibel Island** (considérée comme la plus belle presqu'île de la Floride), reliée à la ville par une seule voie, la Sanibel Causway.

Jour 12

150 miles / 241 km

Hôtel « **Best Western Plus Fort Myers Inn & Suites** » à Fort Myers



Fort Myers, FL > Everglades Nat'l Park > Florida City, FL

En route vers **Naples**, et la **beauté incontestable de sa baie**. A la fois station balnéaire « chicos », avec ses boutiques de luxes, l'architecture et le **charme de sa rue principale** (5th Street), elle se veut aussi culturelle avec ses nombreuses galeries d'art. Tout au bout de la 12th Avenue : **the Pier**, ponton long de 100 m d'où vous **embrasserez d'un seul coup d'œil la baie et sa superbe plage de sable blanc**.

Puis rejoignons une nouvelle fois, la côte est pour arriver à **Florida City**, la ville la plus proche du **parc national des Everglades**. **Ce gigantesque marais navigable** prend sa source dans le bassin du fleuve Kissimmee, au sud d'Orlando, et descend doucement jusqu'à l'union des eaux du Golfe du Mexique et de l'océan Atlantique. C'est à bord de « airboats » que vous visiterez ce parc. **Attention, prendre impérativement casquette, chapeau ou autre couvre-chef, prévoir des vêtements longs mais légers, de bonnes chaussures (type randonnée) crème solaire, anti-moustiques ainsi que beaucoup d'eau.**

Depuis l'**Ernest Coe Visitor Center**, plusieurs *trails* possibles avec entre autres, **Anhinga Trail** (boucle d'environ 6 km), peuplée d'alligators, tortues, loutres, hérons bleus, d'aigrettes ou **Long Pines Key Trail** (11 km), un réseau de sentiers à travers les pins, où s'affairent les piverts. Depuis le **Flamingo Visitor Center**, vous pourrez découvrir **Christian Point** (traversée la mangrove puis la prairie côtière) ou **Snake Bright (la baie au serpent)** ou optez pour une excursion en bateau ou canoë (plutôt au départ du **Gulf Coast Visitor center**). Arrêt obligatoire au **Micosukee Cultural Center** (à l'ouest du **Shark Valley Visitor Center**), pour des expositions et démonstrations artisanales, combats d'alligators, **visite d'un village tribal, accessible en hydroglisseur (airboat)**.

Jour 13

31 miles / 50 km

Hôtel « **Best Western Plus Miami Airport West Inn & Suites** » à Miami



Florida City, FL > Miami, FL

Dernier jour de ce merveilleux combiné mêlant Histoire en Alabama et détente en Floride.

Départ pour Miami où **eaux limpides aux reflets turquoise, palmiers, luxe et farniente brillent sous un ciel bleu-azur**. Elle constitue un drôle de cocktail qui n'a pas fini de vous surprendre. Cette mégalopole tentaculaire et paradisiaque, offre à tous, selon ses goûts, le plaisir d'y séjourner.

La presque île de **Miami Beach** est séparée du continent par une lagune, **North Beach** qui ravira ceux qui recherchent les vues sur l'océan, les balades ou le golf, loin de l'animation du Quartier Art Déco. Au sud, **SoBe (South Beach)** est l'endroit où il faut être vu. Balade sur « *5th Avenue of the south* » et sur *Ocean drive*, où se succèdent stars de cinéma, photographes, boutiques, restaurants et défis



architecturaux. Les édifices du quartier **Art déco**, les plus intéressants se trouvent sur **Ocean Drive, Collins Avenue** (artère centrale) et **Washington Avenue**.

-  **Bon à savoir** : en ce qui concerne la restauration, le service (*gratuity*) de 18% est déjà compris à Miami.
-  Découvrez ses autres quartiers : **Coral Gables**, le plus impressionnant et le plus réussi des projets résidentiels édifiés lors de la grande poussée immobilière des années 1920. Ou encore **Coconut Grove**, un pittoresque village évoquant tout le charme des tropiques, avec sa luxuriante végétation et ses immenses figuiers banians. Puis **Little Havana**, le petit Cuba ou **Key Biscayne**, une île résidentielle très chic, fortement prisée par les retraités avec un parc naturel dont 95% est sous l'eau !

Jour 14

Miami, FL > Paris CDG

-  Le matin, remise de la moto au centre de location ou de l'auto à l'aéroport.
-  Envol à destination de Paris.
-  Dîner et nuit à bord.

Jour 15

Paris CDG

-  Petit déjeuner à bord.
-  Arrivée dans la matinée à l'aéroport de Charles de Gaulle.

Formule Mototour & Autotour : Nous pouvons modifier la catégorie de l'hébergement (avec supplément et selon les disponibilités) pour cela, contactez nous au 01.47.46.09.58 ou info@amtpromotion.fr.

* **Ce programme est communiqué à titre indicatif**, nos formules étant flexibles, les sites ou visites dépendent intégralement de vos souhaits ! Certains sites peuvent être fermés pendant votre passage ou l'accès impossible pour diverses raisons (climatiques, de logistique, déviation etc.). Nous vous conseillons vivement de bien le préparer à l'avance et restons à votre disposition pour vous aiguiller.

(1) Supplément Evénements (hébergements, sans entrées) :

- Sup. hébergement départ pendant le carnaval ou du 12 au 15/04 : 150 € par chambre (en chambre double),
- Sup. hébergement départ 28 ou 29/04 (Beale Street festival) : 130 € par chambre (en chambre double),



Conditions de vente

Produit : **Heart of Dixie Tours – 15 jours / 13 nuits**

Prix par personne, en formule :	Accompagnée	Mototour	Autotour
Forfait Pilote Harley-Davidson	-	4.840,00 €	-
Forfait Conducteur Cat. C4 « Compact Car » **	-	-	2.680,00 €
Forfait Passager	-	1.900,00 €	1.900,00 €
Réduction chambre triple (deux lits doubles)	-	- 190,00 €	
Réduction chambre quadruple (deux lits doubles)	-	- 290,00 €	
Supplément chambre individuelle		960,00 €	
Supplément « Haute saison » aérien (Juillet/Août & Décembre)		390,00 €	
Supplément « Haute saison » location moto (Août/Septembre)	-	144,00 €	-
Supplément « Haute saison » location auto (Juillet/Août)	-	-	182,00 €
Supplément VIP Zero (plus de franchise sauf vol 1.000\$)	-	180,00 €	-

** d'autres catégorie sont disponible, pour cela RDV sur notre site internet ou contactez nous au 01.47.46.09.58

Ces prix comprennent :

- Le transport aérien **Paris > New Orleans & Miami > Paris**, en classe économique, sur vols réguliers de la compagnie Air France/Delta Air Lines ou American Airlines/British Airways,
- Les taxes d'aéroport, de sécurité **114€** et la nouvelle surcharge YQ (hausse du carburant) **256 €**,
- Les petits déjeuners (**offerts** par la plupart des hôtels),
- Le logement dans des hôtels mentionnés au programme ou similaire, en chambre double, taxes et services hôteliers,
- Formule « Mototour »** : 12 jours de location d'une **Harley-Davidson**, prise à **New Orleans** et rendue à **Miami**, en **kilométrage illimité**, toutes les **taxes** (locales & environnementales), l'assurance **VIP** (caution à 750\$, plus de franchise sauf vol à 5.000\$) et la **SLI** (responsabilité civile du pilote à hauteur de 300.000\$) ainsi que les **frais d'abandon** (One Way fee) et la préparation de la moto. Casque américain, antiviol et consigne bagages, disponible sur place.
- Formule « Autotour »** : 13 jours de location d'une voiture Cat. C4 « Compact Car » prise à l'aéroport de New Orleans et rendue à l'aéroport de Miami, en **kilométrage illimité**, les **assurances CDW & EP** (rachat de franchise et responsabilité civile à hauteur de 1.000.000\$) ainsi que **toutes les taxes** (locales, aéroport et surcharge states),
- Formule « Mototour »** : les transferts de votre hôtel à notre centre de location, le lendemain de votre arrivée et le jour de votre départ du centre de location à l'aéroport (dans un périmètre maximum de 11km),
- Un carnet de voyage complet** : informations pratiques, guide touristique, étiquettes de bagage etc...

Ces prix ne comprennent pas : (cf Estimation Budgétaire moyenne, en page 9, ci-dessous)

- Les repas : petit-déjeuner (sauf ceux offerts), déjeuner et dîner, les boissons et frais de nature personnelle,
- L'essence, les visites, parkings (centre ville & aux hôtels de la New Orleans et Miami) ainsi que les péages éventuels,
- Formule « Mototour »** : transfert de l'aéroport à l'hôtel,
- Formule « Mototour & Accompagnée »** : le pilote additionnel, la caution via empreinte bancaire et franchise éventuelle,
- Formule « Autotour »** : les **frais d'abandon** (one-way fee). Ce supplément est à régler sur place (300\$ + les taxes),
- Suppléments « événements »(1) cf p.7,
- Supplément chambre individuelle,
- Supplément « haute saison » aérien** (juillet/août) : 390 € par personne,
- Supplément « haute saison » location moto** (août/septembre) : 12 € par jour de location,
- Supplément « haute saison » location auto** (juillet/août) : 14 € par jour de location,
- Les assurances : annulation, bagages, rapatriement, maladie et frais médicaux (en cas de règlement par carte « Visa Premier » ou « Mastercard Gold », nous vous conseillons vivement de consulter votre banque) :
 - Option 1 - Annulation : 3,3% du montant total du voyage
 - Option 2 - Complémentaire carte bancaire : 3,8% du montant total du voyage
 - Option 3 - Tous Risques : 4,8% du montant total du voyage

En option :

- Moto : L'assurance **VIP-Zéro** (caution 100\$, plus de franchise, sauf vol 1.000\$, frais de crevaison inclus) : **15,00 € par jour**,
- Moto : L'assurance **SLI** (responsabilité civile du conducteur à hauteur de 1.000.000\$) : **10 €** par jour de location,
- Moto/Auto : Supplément **pilote/conducteur additionnel** : **10,00 € par jour** (et par personne),
- Moto/Auto : La location d'un **GPS Garmin** : **15,00 € par jour**.



Ce qu'il faut savoir

Formalités :

- ✈️ A dater du **1er avril 2016**, les personnes qui souhaitent se rendre aux États-Unis devront présenter un passeport électronique qui contient une puce (*intégrant les données de la page d'identification du passeport*). Si la couverture de votre passeport porte le symbole  votre passeport est alors électronique.
- ✈️ Pas besoin de visa, mais il faut obtenir une autorisation de voyage aux États-Unis, pour cela les voyageurs devront se connecter au site officiel l'ESTA (<https://esta.cbp.dhs.gov>) et remplir un formulaire en ligne et régler 14\$/ personne, (*l'équivalent du I-94W, qui devait être rempli à bord*), avec des informations personnelles et relatives à leur voyage.

Transport Aérien :

- ✈️ Comme pour les autres éléments de votre voyage, nous tenons plus que tout à vous apporter le meilleur service possible et en toute transparence.
- ✈️ Pour cela, nous travaillons principalement avec 2 compagnies aériennes régulières : **Delta Air Lines/Air France**, en *Code Share* (partage de vol) via entre autre, *Atlanta, Boston, Cincinnati, New York & American Airlines/British Airways* via Philadelphie, Dallas, Miami et Londres, par exemple.
- ✈️ Pour votre information, aucun vol direct pour **New Orleans** n'est possible, il y aura au moins une escale.
- ✈️ Nous pouvons vous obtenir des vols directs au retour, de **Miami**.

Hôtels :

Ils sont communiqués à titre indicatif sous réserve de disponibilité.

- ✈️ Pour vous assurer le meilleur confort, nous travaillons depuis de nombreuses années avec les meilleurs et plus grandes enseignes mondiales d'hôtellerie telles que :
 - **InterContinental Hotels Group** : leader mondial ** avec *Holiday Inn & Holiday Inn Express ; Crowne Plaza*
 - **Best Western International** : qui a créé trois catégories (*BW, BW Plus et BW Premier*), second au classement mondial,
 - Le groupe **Marriott Hotels & Resorts**
 - **Choice Hotels International** qui représente les hôtels *Quality Inn, Comfort Inn et Comfort Inn & Suites*,
 - **Hilton Worldwide** : avec ses franchises *Hampton Inn et Garden Inn*, entre autres,
 - *Ramada, Days Inn, Super 8, Travelodge, Howard Johnson etc.* appartenant au groupe **Wyndham Hotels and Resorts**.
- ✈️ La plupart des hôtels que nous vous proposons sont **équipés d'une piscine** et **offrent les petits déjeuners continentaux** ainsi que le **parking gratuit**, sauf en centre-ville et en catégorie supérieure

Estimation budgétaire (Information non contractuelle) :

- ✈️ **Repas** : Petit déjeuner américain 12\$, déjeuner (fast food ou restauration rapide) comptez 18\$, dîner (Steakhouse) environ 30\$. **Soit de 48\$ (sans le pdj) à 60\$ par jour et par personne.**
- ✈️ **Essence** : Pour un gallon (3,80 litres) compter entre 3,5 et 4,5 \$. Circuit à **moto** comptez environ **240\$**. En **voiture**, en fonction de la catégorie choisie, estimation entre **320 > 550\$**.
- ✈️ **Parking** : Gratuit pour la plupart dans les hôtels sauf dans les grandes villes : exemple **New Orleans** (15-20\$ à moto et environ 30-40\$ en voiture) et **Miami**.
- ✈️ **Péages** : entre 5 et 15\$ environ.
- ✈️ **Visites** : *Birmingham Civil Rights Institute* \$12/pers, *Alabama Music Hall of Fame* \$10/pers (du mardi au samedi), *US Space & Rocket Center* \$20/pers, *Civil Rights Memorial* \$2/pers, *Sarasota Classic Car Museum* \$9.85/pers, *Everglades Nat'l Park* : \$20 / véhicule (valable 7 jours).

Températures moyennes :

- ✈️ Sur la Nouvelle Orleans : **climat subtropical** avec des variations de températures importantes. La température moyenne annuelle est de 20°C. Le mois de janvier connaît la température la plus basse avec une moyenne de 10°C et juillet/août, la plus haute, 35°C. **Le taux d'humidité est souvent très important, sauf à l'intérieur des terres où le climat devient continental.**
- ✈️ **Alabama** : le climat de l'Alabama est **subtropical humide** avec une température annuelle moyenne de 18°C. Les températures ont tendance à être plus élevées dans le sud de l'État, à proximité du golfe du Mexique tandis que la partie nord de l'État, particulièrement la région des Appalaches, est légèrement plus fraîche. Généralement, l'Alabama est sujet à des étés très chauds et des hivers moyens, avec des précipitations tout au long de l'année.
- ✈️ **Floride** : la Floride possède un climat relativement homogène marqué par l'humidité estivale. La plus grande partie de l'État se trouve en **climat subtropical**. On distingue une saison relativement sèche en automne et en hiver et une saison plus humide le reste de l'année. Des orages et de fortes averses tombent de juin à septembre, mais sont de courtes durées. A **Miami**, les températures sont généralement supérieures à **30°C en été**. En **hiver**, elles sont **comprises entre 15 la nuit et 25°C le jour**.

Carnet de voyage :

- ✈️ Environ un mois avant votre départ, nous vous remettrons un **carnet de voyage** complet comprenant : guide touristique, infos pratiques, étiquettes de bagages, vouchers (bon d'échanges), etc.



Location Moto :

- ✈ Il faut avoir un **Permis A (plus de 35 kW)** national, et avoir plus de 21 ans.
- ✈ **Equipement** : Elles sont toutes équipées de sacoches, pare-brise et d'un appui dos (sauf les *Dyna*) ainsi que d'un antivol. Un Casque peut être fourni sur place, nous vous **conseillons vivement cependant, de prendre le vôtre. Des consignes** sont prévues en station, **sans frais**, pour laisser votre excédent de bagages.
- ✈ **Les modèles Harley-Davidson** : *Electra Glide, Road King, Heritage Softail, Street Glide, Road Glide, Fat Boy, Sportster 1200 ou 883* etc ...
- ✈ Pour connaître tous les modèles disponibles, merci de nous consulter.
- ✈ Les motos sont louées par tranche de 24 heures, prises le lendemain de votre arrivée et rendue le jour de votre départ.
- ✈ **Carte de crédit internationale obligatoire** pour la caution de 750 \$ si assurance VIP (Visa, American Express, Master Card, etc.) au même nom et prénom que le permis de conduire du pilote principal. Empreinte bancaire de 4.250\$ (VIP), et 900\$ (VIP Zero).
- ✈ Elles sont toutes louées en kilométrage illimité, avec l'assurance « **VIP** » (caution à 750\$, plus de franchise sauf vol à 5.000\$) ainsi que la **SLI** (responsabilité civile du pilote à hauteur de 300.000\$).
- ✈ En option vous pouvez souscrire aux assurances supplémentaires facultatives suivantes :
 - **SLI** (responsabilité civile à hauteur de 1.000.000\$) : 10 € / jour de location.
 - **VIP ZERO** (plus de franchise sauf vol à 1.000\$ et caution à 100\$ ainsi que les frais de crevaison inclus dont les frais de remorquage à hauteur de 100\$ par intervention et le pilote additionnel) : 15 € / jour de location.

Les transferts de l'hôtel au centre de location et vice versa sont assurés par le loueur (dans un périmètre maximum de 11km.

Location Auto :

- ✈ Alamo est l'un de nos partenaires aux Etats-Unis. Il est l'un des leaders mondiaux en matière de location de véhicules. Avec des bureaux dans la plupart des aéroports, des véhicules en parfait état, un personnel compétent et réactif ainsi que des services irréprochables.
- ✈ Nous travaillons avec d'autres loueurs selon vos besoins, pour cela n'hésitez pas à nous contacter.
- ✈ **Le conducteur principal** doit être âgé d'un minimum de 25 ans avoir un permis de conduire national de plus de 2 ans ainsi qu'une carte bancaire internationale au même nom et prénom que le permis de conduire du conducteur principal (comme sur le voucher). Possibilité de louer un véhicule, avec un supplément pour les personnes âgées de 21 à 25 ans.
- ✈ Les véhicules sont loués par tranche de 24 heures, pris le jour de votre arrivée, à l'aéroport et rendus le jour de votre départ à l'aéroport.
- ✈ **Formule « Fully Inclusive »** : Kilométrage illimité, les assurances essentielles « CDW » et « EP », toutes les taxes (fédérale, locale, surcharge taxe et aéroport), l'assistance 24 heures/24.
Conducteur(s) additionnel(s) : en **option** à 10 € / jour de location et par personne. Si vous souhaitez plus de 2 conducteurs additionnels, contactez-nous !
- ✈ Seule la catégorie et non un modèle précis de véhicule est garantie. Les différentes catégories disponibles : (*sous réserve de modification de la part du loueur*), retrouvez tous les tarifs sur notre site internet ou cahier des prix.
 - **C.4 : Compact car** (*Nissan Versa ou similaire*)
 - **I.4 : Intermediate** (*Toyota Corolla ou similaire*)
 - **S.4 : Fullsize** (*Chevrolet Impala ou similaire*)
 - **P.4 : Premium** (*Chrysler 300 ou similaire*)
 - **Intermediate SUV** (*Ford Escape ou similaire*)
 - **Standard SUV** (*Jeep Grand Cherokee ou similaire*)
- ✈ **Les frais d'abandon (One Way Fee)** s'appliquent lorsque le véhicule est rendu dans un autre état que celui où il a été pris. Ces suppléments indiqués hors taxes sont à régler sur place :
 - De 0 à 200 miles = 100\$
 - De 201 à 500 miles = 150\$
 - **De 501 à 1000 miles = 300\$**
 - Au delà de 1000 miles = 500\$.
- ✈ Prise du véhicule à New Orleans et remise à Miami, FL, estimation à **370\$** environ.

Conditions Particulières

L'inscription à l'un des voyages implique l'adhésion à l'ensemble des conditions générales et particulières.

L'inscription / Règlement - L'inscription ne devient effective qu'après versement à titre d'acompte d'une somme au moins égale à 30% du montant total du voyage (sauf disposition spécifique). Le paiement du solde du montant total du voyage devra être effectué au plus tard 45 jours avant la date de départ. Dans le cas contraire, le voyage est considéré comme annulé et le client encourt de ce fait, les frais d'annulation tels que prévus au chapitre annulation.

Tarifs : Les prix indiqués dans le cahier des prix, Internet, brochure ou devis sont forfaitaires. Ils comprennent, outre les prestations décrites dans les programmes et tableaux de prix, nos propres services au titre de la conception et de la réalisation des circuits, ainsi que la rémunération des différents prestataires de services. Ils sont valables du 01 janvier au 31 décembre 2018 et ont été établis sur la base des conditions économiques en vigueur le 25 juillet 2017 ou à la date du devis pour les voyages sur mesure. En cas de modification de ces conditions et notamment de celles relatives aux taux de change du :

- Dollar Américain : base 1 USD = 0,84 €, Dollar Canadien : base 1 CAD = 0,68 €, Rand Afrique du Sud : base 1 ZAR = 0,068 €,
- Ainsi que ceux des tarifs aériens, nous nous réservons le droit de modifier les prix de vente avec un préavis de 60 jours par rapport à la date de départ.

En cas de hausse, le client est en droit d'annuler son voyage, sans frais, si l'augmentation est supérieure à 10%. Si l'augmentation est inférieure à 10%, les frais d'annulation normaux seront appliqués.

Assurances Voyages : Pour nous conformer à la nouvelle législation, nous n'avons pas inclus dans nos tarifs le coût des assurances : annulation, interruption ou modification, bagages, assistance rapatriement, maladie et frais médicaux que nous vous proposons en option.

Formalités - Pour les ressortissants français, pas besoin de visa (ESTA à remplir en ligne pour les USA), mais vous devrez être en possession d'un **passport individuel biométrique**.

- **Voiture** : vous devrez être âgé au minimum de 25 ans et avoir un permis de conduire de plus de 2 ans.

- **Moto** : vous devrez être âgé de plus de 21 ans, et avoir un permis A valide depuis plus de 2 ans (moto + de 35 kw).

Vous devez impérativement être en possession d'un permis de conduire national et d'une **carte bancaire internationale obligatoire au même nom et prénom que le permis de conduire du conducteur/pilote principal**.

Annulation/Modification - Toute annulation ou modification du fait du client entraînera les frais suivants :

- Plus de 60 jours avant le départ : 30% du montant total du voyage
- De 59 à 21 jours avant le départ : 40% du montant total du voyage
- De 20 à 8 jours avant le départ : 70% du montant total du voyage
- Moins de 7 jours avant le départ : 100% du montant total du voyage

Prestations non utilisées: Le renoncement à l'une des prestations incluses dans un circuit ou un forfait donné, ne pourra faire l'objet d'un remboursement ou d'un échange. Le client ne pourra prétendre à aucune indemnité ou remboursement s'il abrège, interrompt ou modifie son séjour pour quelque raison que ce soit.

Réclamation : Toute réclamation relative à un voyage doit nous être adressée par pli recommandé avec accusé de réception dans les 30 jours qui suivent le retour des clients. Passé ce délai, le dossier ne pourra être pris en compte. Après avoir saisi notre service après vente (par email amt@amtpromotion.fr et envoi de la lettre recommandée avec accusé de réception) et à défaut d'une réponse dans un délai de 60 jours, le client peut saisir le médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur le site www.mtv.travel.

Conditions Générales de Vente

En vertu de l'article R211-14 du Code du Tourisme - régissant les activités et professions du tourisme en ce qui concerne l'organisation de la vente de voyages et de séjours.

Article R211-5. Sous réserve des exclusions prévues aux a et b du deuxième alinéa de l'article L.211-8, toute offre et toute vente de prestations de voyages ou de séjours donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par la présente section. En cas de vente de titres de transport aérien ou de titres de transport sur ligne régulière non accompagnée de prestations liées à ces transports, le vendeur délivre à l'acheteur un ou plusieurs billets de passage pour la totalité du voyage, émis par le transporteur ou sous sa responsabilité. Dans le cas de transport à la demande, le nom et l'adresse du transporteur, pour le compte duquel les billets sont émis, doivent être mentionnés. La facturation séparée des divers éléments d'un même forfait touristique ne soustrait pas le vendeur aux obligations qui lui sont faites par les dispositions réglementaires de la présente section.

Article R211-6. Préalablement à la conclusion du contrat et sur la base d'un support écrit, portant sa raison sociale, son adresse et l'indication de son autorisation administrative d'exercice, le vendeur doit communiquer au consommateur les informations sur les prix, les dates et les autres éléments constitutifs des prestations fournies à l'occasion du voyage ou du séjour tels que :

1. La destination, les moyens, les caractéristiques et les catégories de transports utilisés;
2. Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son homologation et son classement touristique correspondant à la réglementation ou aux usages du pays d'accueil;
3. Les repas fournis;
4. La description de l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit;
5. Les formalités administratives et sanitaires à accomplir en cas, notamment, de franchissement des frontières ainsi que leurs délais d'accomplissement;
6. Les visites, excursions et les autres services inclus dans le forfait ou éventuellement disponibles moyennant un supplément de prix;
7. La taille minimale ou maximale du groupe permettant la réalisation du voyage ou du séjour ainsi que, si la réalisation du voyage ou du séjour est subordonnée à un nombre minimal de participants, la date limite d'information du consommateur en cas d'annulation du voyage ou du séjour ; cette date ne peut être fixée à moins de vingt et un jours avant le départ ; 8. Le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte à la conclusion du contrat ainsi que le calendrier de paiement du solde ; 9. Les modalités de révision des prix telles que prévues par le contrat en application de l'article R.211-10 ; 10. Les conditions d'annulation de nature contractuelle ; 11. Les conditions d'annulation définies aux articles R211-11, R211-12 et R.211-13 ; 12. Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties souscrites au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle des agents de voyages et de la responsabilité civile des associations et organismes sans but lucratif et des organismes locaux de tourisme ; 13. L'information concernant la souscription facultative d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation ou d'un contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie.

Article R211-7. L'information préalable faite au consommateur engage le vendeur, à moins que dans celle-ci le vendeur ne se soit réservé expressément le droit d'en modifier certains éléments. Le vendeur doit, dans ce cas, indiquer clairement dans quelle mesure cette modification peut intervenir et sur quel élément.

En tout état de cause, les modifications apportées à l'information préalable doivent être communiquées par écrit au consommateur avant la conclusion du contrat.

Article R211-8. Le contrat conclu entre le vendeur et l'acheteur doit être écrit, établi en double exemplaire dont l'un est remis à l'acheteur, et signé par les deux parties. Il doit comporter les clauses suivantes :

1. Le nom et l'adresse du vendeur, de son garant et de son assureur ainsi que le nom et l'adresse de l'organisateur ;
2. La destination ou les destinations du voyage et, en cas de séjour fractionné, les différentes périodes et leurs dates ;
3. Les moyens, les caractéristiques et les catégories des transports utilisés, les dates, heures et lieux de départ et de retour ;
4. Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques et son classement touristique en vertu des réglementations ou des usages du pays d'accueil ;
5. Le nombre de repas fournis ;
6. L'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;
7. Les visites, les excursions ou autres services inclus dans le prix total du voyage ou du séjour ; 8. Le prix total des prestations facturées ainsi que l'indication de toute révision éventuelle de cette facturation en vertu des dispositions de l'article R.211-10 ;
9. L'indication, s'il y a lieu, des redevances ou taxes afférentes à certains services telles que taxes d'atterrissage, de débarquement ou d'embarquement dans les ports et aéroports, taxes de séjour lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le prix de la ou des prestations fournies ;
10. Le calendrier et les modalités de paiement du prix ; le dernier versement effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 30 % du prix du voyage ou du séjour et doit être effectué lors de la remise des documents permettant de réaliser le voyage ou le séjour ;
11. Les conditions particulières demandées par l'acheteur et acceptées par le vendeur ; 12 - Les modalités selon lesquelles l'acheteur peut saisir le vendeur d'une réclamation pour inexécution ou mauvaise exécution du contrat, réclamation qui doit être adressée dans les meilleurs délais, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception au vendeur et, le cas échéant, signalée par écrit, à l'organisateur du voyage et au prestataire de services concernés ; 13 - La date limite d'information de l'acheteur en cas d'annulation du voyage ou du séjour par le vendeur dans le cas où la réalisation du voyage ou du séjour est liée à un nombre minimal de participants, conformément aux dispositions du 7° de l'article R.211-6 ; 14. Les conditions d'annulation de nature contractuelle ; 15. Les conditions d'annulation prévues aux articles R.211-11, R.211-12 et R.211-13 ;
16. Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle du vendeur ; 17. Les indications concernant le contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation souscrit par l'acheteur (numéro de police et nom de l'assureur) ainsi que celles concernant le contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ; dans ce cas, le vendeur doit remettre à l'acheteur un document précisant au minimum les risques couverts et les risques exclus ; 18. La date limite d'information du vendeur en cas de cession du contrat par l'acheteur ; 19. L'engagement de fournir, par écrit, à l'acheteur, au moins dix jours avant la date prévue pour son départ, les informations suivantes : a) Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la représentation locale du vendeur ou, à défaut, les noms, adresses et numéros de téléphone des organismes locaux susceptibles d'aider le consommateur en cas

Location : Une première expérience à moto est requise pour effectuer un circuit. Nos centres de location peuvent substituer le modèle confirmé par un modèle se rapprochant le plus. La durée de location d'une auto ou d'une moto est calculée par tranche de 24 heures. Au-delà, les heures supplémentaires seront réglées sur place au tarif local en vigueur.

Franchise moto:

- **USA (assurance VIP)** : Franchise 2.000\$,
- **Canada** : Franchise de 2.000\$ (VIP) ou 3.200 CAD,
- **Afrique du Sud** : Franchise de 15.000 ZAR
- **Mexique (VIP)** : Franchise de 2.000\$,
- **Argentine** : Franchise de 4.000\$

Minimum de participants : Les prix indiqués dans ce cahier ou sur le site Internet ont été établis sur la base de 8 motos (16 personnes).

- Nos départs sont garantis avec un minimum de 5 motos (10 personnes).
- Si le groupe est inférieur à 5 motos (10 personnes), au moins 60 jours avant votre départ, nous vous proposerons des alternatives : changer de date, de circuit ou de maintenir ce circuit en formule « Motoutour » sans accompagnateur (aux tarifs en vigueur) ou alors le remboursement total, sans frais, des acomptes.
- Dans le cadre d'un groupe constitué, le client accepte, sans réserve, l'augmentation correspondant à la répartition du coût de l'accompagnateur, en cas d'annulation d'un des participants.

Hôtellerie : Il est de règle internationale de libérer les chambres vers 11h-12h. Les chambres sont prévues avec 1 ou 2 lits maximum (chambre triple ou quadruple, deux lits doubles).

de difficulté ou, à défaut, le numéro d'appel permettant d'établir de toute urgence un contact avec le vendeur.

Article R211-9. L'acheteur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet. Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer le vendeur de sa décision par lettre recommandée avec demande d'avis de réception au plus tard sept jours avant le début du voyage. Lorsqu'il s'agit d'une croisière, ce délai est porté à quinze jours. Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable du vendeur.

Article R211-10. Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix, dans les limites prévues à l'article L. 211-13, il doit mentionner les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix, et notamment le montant des frais de transport et taxes y afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, le cours de la ou des devises retenues comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.

Article R211-11. Lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat tel qu'une hausse significative du prix, l'acheteur peut, sans préjudice des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par le vendeur par lettre recommandée avec demande d'avis de réception : - soit résilier son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées ; - soit accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur ; un avenant au contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les parties ; toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur et, si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop-perçu doit lui être restitué avant la date de son départ.

Article R211-12. Dans le cas prévu à l'article L. 211-15, lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur annule le voyage ou le séjour, il doit informer l'acheteur par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ; l'acheteur, sans préjudice des recours en réparation des dommages éventuellement subis, obtient auprès du vendeur le remboursement immédiat et sans pénalité des sommes versées ; l'acheteur reçoit, dans ce cas, une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date. Les dispositions du présent article ne font en aucun cas obstacle à la conclusion d'un accord amiable ayant pour objet l'acceptation, par l'acheteur, d'un voyage ou séjour de substitution proposé par le vendeur. **Article R211-13.** Lorsque, après le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat représentant un pourcentage non négligeable du prix honoré par l'acheteur, le vendeur doit immédiatement prendre les dispositions suivantes sans préjudice des recours en réparation pour dommages éventuellement subis : - soit proposer des prestations en remplacement des prestations prévues en supportant éventuellement tout supplément de prix et, si les prestations acceptées par l'acheteur sont de qualité inférieure, le vendeur doit lui rembourser, dès son retour, la différence de prix ; - soit, s'il ne peut proposer aucune prestation de remplacement ou si celles-ci sont refusées par l'acheteur pour des motifs valables, fournir à l'acheteur, sans supplément de prix, des titres de transport pour assurer son retour dans des conditions pouvant être jugées équivalentes vers le lieu de départ ou vers un autre lieu accepté par les deux parties.